

AUTORISATION

La Municipalité de Mézières autorise l'organisation de la manifestation demandée. Toutefois, elle se réserve le droit de ne pas y donner suite.

DISPOSITIONS A OBSERVER

Service d'ordre

Il appartient aux organisateurs de prendre toutes dispositions utiles pour que la manifestation se déroule sans incident. Les organisateurs sont seuls responsables de ce qui se passe à l'intérieur de la salle et des dommages causés au matériel et aux locaux.

Parking

Dans la mesure du possible, les voitures des invités seront stationnées sur le parking de la place de l'Épinette, à l'entrée du village à gauche en venant de Lausanne (plan en annexe). Les organisateurs sont chargés de faire respecter les interdictions de circulation et de parcage à proximité du bâtiment : deux ou trois personnes au moins doivent se charger de ce travail.

Bruit

Les organisateurs veilleront à ne pas incommoder le voisinage en évitant la propagation de bruits inutiles à l'extérieur de la salle, ceci **après 22 heures**.

Mesures de contrôle

Il appartient aux organisateurs de prendre toutes les mesures de contrôle dictées par les circonstances, notamment pour les entrées, placements, vestiaire et fermeture des locaux à l'issue de la manifestation. Les organisateurs sont seuls responsables de maintenir l'ordre et la propreté autour du bâtiment avant, pendant et après la manifestation. En cas de bal, la présence d'agents de sécurité est indispensable.

Préparation de la salle

Les organisateurs se chargent eux-mêmes de mettre la salle en place à leur convenance.

Utilisation de la cuisine

En cas d'utilisation de la vaisselle, les organisateurs prendront rendez-vous avec le concierge afin d'établir un inventaire initial et final (la dernière page du présent contrat est destinée à cet inventaire). Le numéro d'appel du concierge leur sera communiqué par le bureau communal. Il n'y a pas d'inventaire pour la vaisselle de la salle des Enfants bourgeois. **Les linges à vaisselle et à main ne sont pas fournis.**

Nettoyage

Les organisateurs rendront tous les locaux propres, surfaces de travail, tables et sols lavés, mobilier rangé. Dans la salle, ne pas mouiller le parquet et veiller à empiler les chaises selon leurs formes en utilisant le chariot à cet effet. La vaisselle sera lavée, essuyée et déposée sur le plan de travail inox à côté du bain-marie en prévision de l'inventaire. **(Ne pas la ranger dans les armoires)**.

Remise des clefs

Les clefs sont à retirer au bureau communal avant la manifestation. **(heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 11h30 + le mercredi de 17h30 à 20h.)**
Téléphone du bureau communal: 021 903 23 94.

Restitution des clefs

Les clefs seront rendues au concierge en cas d'inventaire ou remises au bureau communal au plus tard le surlendemain de la manifestation.

Réserve

La municipalité se réserve le droit de facturer aux organisateurs tous dégâts constatés par le concierge et les frais éventuels de remise en état des locaux.